



Postulat - 24_POS_7 - Vincent Bonvin et consorts au nom Les Vert-e-s - Optimisons les horaires scolaires pour améliorer les performances et la santé des élèves

Texte déposé :

Le début des cours est différent pour chaque établissement scolaire et est fixé d'entente entre celui-ci et les autorités communales, après consultation du conseil d'établissement (art. 70, al. 2 de la LEO). D'un établissement à l'autre, des différences notables existent. Ainsi, si certains établissements démarrent les cours à 8h30, d'autres commencent par exemple à 7h40, voire plus tôt. Avec la durée des trajets en transport en commun, certains adolescents des régions périphériques doivent quitter leur maison avant 7h du matin, ce qui n'est pas sans conséquence sur leur santé et leurs résultats.

Si nous agissons directement à la source, sur les conditions cadres qui influencent le bien-être de notre jeunesse, cela permettrait de régler à la racine des problèmes qui coûtent ensuite à la société et à l'Etat, avec des services surchargés qui n'arrivent plus à répondre correctement aux besoins de santé.

En effet, plusieurs études récentes, dans différents pays, démontrent l'impact significatif des horaires scolaires sur les performances des élèves et sur leur santé mentale. Ces recherches suggèrent que pour les adolescents en particulier, un démarrage de l'école plus tardif peut être bénéfique en raison de leurs rythmes circadiens naturels, comme le relève notamment l'article « Les horaires scolaires nuisent à la santé des adolescents » (RTS, 11 février 2024, <https://www.rts.ch/info/suisse/14682735-les-horaires-scolaires-nuisent-a-la-sante-des-adolescents.html>).

Par conséquent, au vu de l'évolution de la société et d'une meilleure connaissance de l'impact des horaires sur les adolescents, il serait cohérent de revoir nos pratiques et de modifier les règles existantes afin de commencer les cours plus tard à partir du secondaire I.

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de demander au Conseil d'Etat de :

- Etudier l'impact réel d'un passage des débuts des cours à 9h sur la santé mentale et les résultats scolaires des élèves vaudois du secondaire.

- Pour les écoles du secondaire, étudier la possibilité de faire commencer la première période dès 9h environ, en fonction des spécificités de chaque région et dans le respect du cadre de l'art. 70 de la LEO.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alice Genoud (VER)
2. Anna Perret (VER)
3. Aude Billard (SOC)
4. Claude Nicole Grin (VER)
5. Felix Stürner (VER)
6. Géraldine Dubuis (VER)
7. Graziella Schaller (V'L)
8. Jean-Louis Radice (V'L)
9. Julien Eggenberger (SOC)
10. Kilian Duggan (VER)
11. Martine Gerber (VER)
12. Nathalie Jaccard (VER)
13. Pierre Zwahlen (VER)
14. Sabine Glauser Krug (VER)
15. Sébastien Humbert (V'L)
16. Séverine Evéquoze (VER)
17. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)
18. Théophile Schenker (VER)
19. Valérie Zonca (VER)
20. Yannick Maury (VER)
21. Yolanda Müller Chabloz (VER)
22. Yves Paccaud (SOC)